

L'ALTERNANCE



www.basketrhone.com

ALTERNANCE CONTRAT CUI/CAE



www.basketrhone.com

ALTERNANCE CONTRAT CUI/CAE

Cette formation, d'une durée d'un an, prépare à l'entrée en formation aux métiers du sport et de l'animation.

Elle s'adresse à tous les jeunes âgés au minimum de 17 ans, passionnés par le sport et par l'encadrement.

Placée dans le cadre de l'alternance, elle donne également la possibilité à ces jeunes de découvrir les bases du métier avant de s'engager définitivement dans cette voie.

ALTERNANCE CONTRAT CUI/CAE

CONDITION D'ACCES

Etre âgé au minimum de 17 ans
Avoir un employeur

DISPOSITIF D'ALTERNANCE : CONTRAT UNIQUE D'INSERTION (CUI)

Le CUI est un dispositif destiné à faciliter l'insertion professionnelle des personnes en difficulté sur le marché du travail.

Il est constitué d'une convention et d'un contrat de travail.

Le bénéficiaire du CUI doit signer une convention individuelle avec l'employeur et le Pôle Emploi préalablement au contrat de travail.

Le contrat de travail prend la forme d'un Contrat d'Accompagnement à l'Emploi (CAE).

Il peut être soit à durée déterminée, soit à durée indéterminée

ALTERNANCE CONTRAT CUI/CAE

2 périodes d'alternance :

Hors vacances scolaires

7 heures en centre de formation et 20 à 28 heures en entreprise selon le contrat

Vacances scolaires

20 à 35 heures en entreprise selon le contrat

ALTERNANCE CONTRAT D'APPRENTISSAGE



www.basketrhone.com

ALTERNANCE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Pour qui ?

Le contrat d'apprentissage est destiné aux jeunes âgés de moins de 26 ans désirant valider un diplôme d'état ou un titre homologué.

ALTERNANCE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Pour quelle nature de contrat ?

C'est un contrat à durée déterminée de type particulier, signé entre un employeur et un jeune.

Il associe l'acquisition d'un savoir faire en entreprise et une formation générale, théorique et pratique.

La formation, gratuite pour les jeunes, est financée par le versement de la taxe d'Apprentissage des entreprises et par une subvention de la région Rhône Alpes.

ALTERNANCE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Que vais je obtenir en fin de formation ?

Une qualification professionnelle reconnue par les conventions collectives d'entreprises

Ou un certificat de qualification professionnelle

Ou un diplôme ou un titre certifié par l'Etat

ALTERNANCE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Quels sont les avantages de mon statut ?

Une formation rémunérée et prise en charge par les entreprises

Un statut de salarié en entreprise

Un tuteur en entreprise et au centre de formation

Une rémunération variable (% du SMIC) en fonction de l'âge et de l'ancienneté dans le contrat

Aucun frais de scolarité

ALTERNANCE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION



www.basketrhone.com

ALTERNANCE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Pour qui ?

Le contrat de professionnalisation est destiné

Aux jeunes de moins de 26 ans sans qualification professionnelle

Aux jeunes de moins de 26 ans voulant compléter leur formation

Aux demandeurs d'emploi de 26 ans et plus

ALTERNANCE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Pour quelle nature de contrat ?

CDD

CDI débutant par une action de professionnalisation

ALTERNANCE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Pour quelle durée ?

6 à 24 mois.

ALTERNANCE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Que vais je obtenir en fin de formation ?

Une qualification professionnelle reconnue par les conventions collectives d'entreprises

Ou un certificat de qualification professionnelle

Ou un diplôme ou un titre certifié par l'Etat

ALTERNANCE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Quels sont les avantages de mon statut ?

Une formation rémunérée et prise en charge par les entreprises

Un statut de salarié en entreprise

Un tuteur en entreprise et au centre de formation

Une rémunération variable (% du SMIC) en fonction de l'âge et de l'ancienneté dans le contrat

Aucun frais de scolarité

Merci de votre écoute





www.basketrhone.com

320, Avenue Berthelot 69008 Lyon

Tel. : 04 78 74 06 34

Fax. : 04 78 77 63 29

cdrbb@basketrhone.com